le paternelle pour tous les Princes Chrêtiens, Elle gémit de voir regner entre eux la division; sa médiation & ses bons offices sont toujours prêts à être employez pour les réunir, mais que pour cela on touche à ses Droits & sa Souveraineté, & qu'il en coute quelque chose au Patrimoine de St Pierre c'est, suivant les principes de la Jurisprudence Romaine, trop exiger, & dés lors la rélinion trouve des difficultez qui ne sont pas médiocres. On a vû dans nos précedens Journaux combien le Pape, qui pretend que ces Fiefs son immédiats du St. Siege, s'est donné de mouvemens pour traverser cette Investiture, qui doit néanmoins être reregardée comme un Préliminaire de la Paix, & la baze du Traité qui se négocie à Cambrai ; le vifo ressentiment de S. S. dés qu'Elle a été informée du consentement que la Diette generale de l'Empire assemblée à Ratisbonne, a donné à cet Acte; les plaintes qu'Elle en a porté en plein Consistoire, & les reproches qu'Elle en fait à tous les Princes d'Allemagne, par les Brefs qui leurs ont été envoyez. Nous avons aussi fait mention de la Protestation que le St. Pere a fait faire à Cambrai contre ladire Investiture, & tout cela doit avoir mis, ce me semble, suffisanment le Lecteur au fait de cetre affaire, qui tient en échec un Congrés, dont on attend le repos de l'Europe; mais il manquoit pour l'entier éclaircissement de l'Histoire du tems, d'avoir inseré dans nos précedens Journaux les piéces originales qui ont paru par raport à ce differend, comme le Bref circulaire envoyé aux Princes de l'Empire & la Protestation faite à Cambrai. Voici la traduction de l'une & l'autre